

EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC

AR Prefecture

016-211601208-20250407-D2025211-DE
Reçu le 09/04/2025



délibération :
D_2025_2_11

Nombre de conseillers en
exercice : 18

Présents : 14

Votants : 17

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 07 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de Monsieur Anthony DOUET, Adjoint, pour le Maire empêché.

Date de convocation du : 31 Mars 2025

Présents : Monsieur MORA Vincent, Monsieur GOUYGOU Dominique, Monsieur MOREAU Yannick, Madame LANOË-MALIVERT Véronique, Monsieur DOUET Anthony, Madame DUBOIS Anne, Madame MAUREL Marion, Monsieur ARTAUD Frédéric, Madame TRANCHET Isabelle, Monsieur LAFENETRE Pascal, Madame GONTIER Stéphanie, Madame CHEVALERIAS Annick, Monsieur COLLET Cédric, Madame BOINEAU Isabelle

**Objet : Attribution de
subvention à l'ASPTT Dirac**

Pouvoirs :

Madame DULAC Stéphanie a donné pouvoir à Monsieur LAFENETRE Pascal
Monsieur MICHELET Jean-Marie a donné pouvoir à Monsieur DOUET Anthony
Madame MONTEGU Bénédicte a donné pouvoir à Madame LANOË-MALIVERT Véronique

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame DULAC Stéphanie, Monsieur MICHELET Jean-Marie, Monsieur MAUVEROU Philippe, Madame MONTEGU Bénédicte

Secrétaire de Séance : Madame Annick CHEVALERIAS

Le monde associatif contribue aux activités sportives, sociales, artistiques et culturelles de par son dynamisme et son implication dans la vie locale des Diracois. Cette association regroupe plus de 300 membres dont 90 diracois environ.

Après examen du dossier de demande de subvention, la commission a émis un avis favorable.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention d'un montant de 1500 € à l'ASPTT Dirac.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

ATTRIBUE une subvention d'un montant de **1500 € à l'ASPTT Dirac**,
PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal 2025
AUTORISE Madame le Maire à procéder au versement de celle-ci.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 07/04/2025, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le 09/04/2025

Pour le Maire empêché,
Le 1er Adjoint
Anthony DOUET

